

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **Société OFFICE PLAST**

Société Anonyme au capital de 6 242 160 DT

Siège Social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB-B.P.156- 9070 Béja

MF : 947962F/A/M/000      RC : B246582006

La société **OfficePlast** informe ses actionnaires que le conseil d'administration, réuni en date du jeudi 04 août a décidé de convoquer les actionnaires de la société pour une assemblée générale extraordinaire en date du 10 septembre 2016 à 10h au siège social de la société dont l'ordre du jour est le suivant :

- Ratification des modes et des délais de convocation,
- Adoption des nouveaux statuts de la société ; et
- Pouvoir pour formalités

# PROJET DE RESOLUTIONS

## SOCIETE OFFICE PLAST

Société Anonyme au Capital de 6.242.160 DT

Siège Social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB 9070 BEJA

RC: B246582006 \*MF: 0947962F/A/M/000

Projet de résolution à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 10 septembre 2016.

### **1<sup>ERE</sup> RESOLUTION : Approbation des délais et du mode de convocation**

L'Assemblée Générale Extraordinaire ratifie le mode et les délais de convocation de de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée.

Cette résolution, mise au vote est adoptée à l'unanimité.

### **2<sup>EME</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'approuver le nouveau texte des statuts de la Société **OFFICE PLAST SA** mit à jour en conformité avec la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne et ce suite à la décision d'introduction de la société sur le marché alternatif de la Bourse de Tunis. Cette résolution a été mise au vote et adoptée à l'unanimité.

### **3<sup>EME</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée donne tout pouvoir au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes formalités légales.

Cette résolution a été mise au vote et adoptée à l'unanimité.